

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 12 février 2024

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 février 2024

2024 DAC 304 Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raphaël Feigelson au 33 rue Lacépède à Paris 5^e.

Mme Laurence PATRICE, rapporteure

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2511-1 et suivants ;

Vu la délibération du 5 mars 1979 réglementant les hommages rendus par la Ville ;

Vu le projet de délibération en date du 23 janvier 2024, par lequel Madame la Maire de Paris soumet à son approbation l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raphaël Feigelson au 33 rue Lacépède à Paris 5^e ;

Vu l'avis du conseil du 5^e arrondissement en date du 22 janvier 2024 ;

Sur le rapport présenté par Madame Laurence PATRICE, au nom de la 2^e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la proposition de Madame la Maire de Paris tendant à l'apposition d'une plaque commémorative en hommage à Raphaël Feigelson au 33 rue Lacépède à Paris 5^e.

Article 2 : Le texte de la plaque est : « Ici vécut Raphaël Feigelson 1926-1995 Écrivain-Journaliste Ancien du 11 novembre 1940 Résistant, Déporté, Évadé d'Auschwitz ».

Article 3 : La dépense correspondante, estimée à 1.000 euros, sera imputée sur le budget d'investissement de la Ville de Paris, exercices 2024 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO